

ÉCHOS

du CONSEIL GÉNÉRAL

Numéro 66

Avril 2009

CONFERENCE GENERALE et RENCONTRE DES ECONOMES.

Le Conseil général a tenu la deuxième partie de sa session ordinaire à Kisubi en Ouganda du 10 au 16 mars, jours qui précédaient la Conférence générale, et l'a poursuivie les 2 et 3 avril.

C'est dans le superbe cadre naturel de Nabinoonya, une propriété des Frères au bord du lac Victoria, que se sont déroulés les travaux de la Conférence générale. Durant deux semaines, dans un climat fraternel à la fois détendu et studieux, les Supérieurs de la Congrégation ont examiné la mise en œuvre du dernier Chapitre général et ils ont dégagé les orientations pour les trois prochaines années.

La rencontre des Frères Economes s'est tenue dans le même cadre et a bénéficié, le 1^{er} avril, d'une journée commune de travail avec l'ensemble des Supérieurs. Leurs travaux se sont ensuite poursuivis jusqu'au 4 avril.

Les participants des deux sessions ont pu apprécier l'accueil de la Province Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, la qualité de l'organisation et le dévouement des Frères pour que ce séjour se passe au mieux. Les Supérieurs et les Frères Economes ont été tout particulièrement heureux de découvrir quelques communautés et écoles de la Province.

Le Conseil général, les Supérieurs Majeurs et les Frères Economes remercient vivement la Province sainte Thérèse et spécialement ses responsables ainsi que tous les Frères et les personnes qui ont contribué à faire de ces rencontres un succès.

Sur le site Web de la Congrégation, il est déjà possible de trouver des informations et des photos sur cette Conférence générale. Vous y trouverez également quelques témoignages de Supérieurs majeurs.

Dans peu de temps une Lettre à la Famille mennaisienne fera connaître le message que les participants à la conférence générale ont voulu donner à la Congrégation et aux Laïcs. Cette lettre sera suivie d'une circulaire qui présentera les orientations pour les trois prochaines années.

DECISIONS du CONSEIL GENERAL :

1. Province Nuestra Señora del Pilar (Espagne, Bolivie et Chili) :

Le Frère Supérieur général du consentement de son Conseil, après consultation de la Province (C 99), nomme

Frère **Miguel ARISTONDO**, Provincial pour un mandat de 6 ans,

Et après proposition de trois noms (C 105) par celui-ci,

Frère **Rafael ALONSO**, Provincial-adjoint pour un mandat de 3 ans.

2. Nomination du Directeur des Etudes mennaisiennes :

Le **Frère JOSU F. OLABARRIETA** est nommé directeur des Etudes Mennaisiennes pour un mandat de 3 ans. Il résidera en Espagne et travaillera en équipe avec les responsables de la Formation permanente et M. Michel Tanguy, directeur de l'Information.

La revue Etudes Mennaisiennes change d'objectif. Après avoir mis l'accent sur les recherches historiques – ce qui nous permet d'avoir à présent un excellent outil sur les origines de l'Institut – cette revue devient un instrument au service de la formation permanente, aussi bien pour les Frères que pour les Laïcs.

3. L'année du 150^{ème} anniversaire :

Le Conseil général, après consultation des Supérieurs majeurs, a décidé ce qui suit :

L'année du 150^{ème} anniversaire de la mort de Jean-Marie de la Mennais

s'ouvrira officiellement **le 26 novembre 2010 à Ploërmel**

et se conclura **le 24 juin 2011 à Larantuka en Indonésie.**

Lors de ces deux événements, les membres du Conseil général seront présents sur les lieux mêmes de la célébration.

Les Provinces et Vice-provinces sont invitées à élaborer leur propre programme dans le cadre de cet événement de Congrégation.

Différents documents et moyens seront proposés à l'ensemble de la Congrégation pour marquer ce temps de communion et de célébration de Jean-Marie de la Mennais.

4. La Famille mennaisienne

Le Conseil général a définitivement adopté le document-cadre sur la Mission partagée après l'avoir légèrement modifié au cours de la Conférence générale.

Ce document intitulé « **La Famille mennaisienne** » sera mis à la disposition de tous dès que possible.

5. La caisse de solidarité

Lors de la rencontre commune des Supérieurs Majeurs et des Economes, le principe de la constitution d'une Caisse de solidarité pour la Congrégation a été présenté et approuvé par l'ensemble des Frères présents.

Le Conseil général décide de la constituer dès que possible. Lors d'un prochain Conseil, il nommera un Comité dont la mission sera de mettre en route et de suivre la réalisation de ce fonds de solidarité.

Une information plus complète vous sera donnée en temps voulu.